

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 15

Artikel: Humble reine : (ballade)
Autor: J.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et voilà comment La Côte a été dotée de ce malheureux petit mot qui s'y est multiplié à l'infini, avec une audace incroyable au grand désespoir de messieurs les instituteurs.

Lé dou froumodzo.

Jé étà tot ébahi quand ié llièsu dein lo *Conteux* la galez'histoire dé dou verros dé vin. Cein m'a fé ras-vovenir que lo mîmo Monsu l'avai dué sorté dé froumadzo : dau Gruyère et déla tomma.

Ne saillesai lo premi que dans lé granté occasions, à la vesita do Préfé, vo sédé porquié, et quand la Coumechon dé zécoulé avai fé sa tornaie dé la St.-Martin. — Po la tomma, létai maulési d'ein trovà dé la pllie crouïe.

On dzo, on païsan lei aminé dei truffé, dei ballé cra-paudé, groché coumeint lé dou poings et trèsé per lo sé. — Lo païsan avai fé bouna mesera, lo menistre l'étai tot dzoïau.

S'ein va à l'otau et dese dinse à sa serventa : Atiuta Fanchetta, quand lo tzerroton vindra, te lei bailléri dau pan et dé la tomma avoué on verro dé vin.

Lé bon ; quand lé truffé furant à la cave, Samuïé sé lavé lé man, sé pâné lé pi et l'eintra po tzertzi s'n'ardzein.

La Fanchette qu'étai onna bouna fenna, que n'avai jamais étà mariaïe, lei baill'onna chaula, et l'apporté lo pan et la botollie ; mà coumeint n'avai pas zu lo temps dé copa dé la tomma, l'apporté lo Gruyère.

Binstou lo menistre arrevé et trauve noutron païsan que medzivé coumeint on n'affamà.

— Eh ! qu'as-tou fé, ma pouira Fanchette, t'a bailli lo Gruyère ; vouaite va quien boccons l'ein copé ; lé onna vergogne !

S'approuzté allò dau tzerroton et lei dese dinse :

— Accutadé, Samuïé, ne medzidé pas tant de ellia tomma ; le copé la parole.

— Ah ! Monsu lo menistre, que su binirau dé lo savai ; ie vu preindré lo resto dein sta gazetta, po lo bailli à ma fenna qué onna barjaca dé la mézance.

D.

Humble reine.

(Ballade).

Par le sentier qui vient de la forêt, Berthe chevau-chait toute seule.

Sa blanche haquenée, fière d'un si joli fardeau, et les rênes sur sa souple encolure, ne s'apercevait point de ce poids si léger.

Berthe était vêtue simplement, — quoiqu'elle fut riche et suzeraine, — car elle se faisait humble pour secourir les affligés.

Maint preux ou châtelain s'était soumis à sa régence, et « bonne reine » l'appelait ; petite main, tendre

regard, doux visage, avaient été plus forts que vaillance et bravoure.

Dans la chaumière, chacun la bénissait, et on l'avait surnommée : *l'humble reine*.

Tout en marchant, elle chantait, elle chantait une ronde, qu'en sa présence le ménestrel du village avait souventes fois répétée.

Et faisait tourner ses fuseaux, car sa quenouille ne la quittait jamais.

Tandis que Berthe était sortie de l'ombreuse ramée, le sommet seul des plus hauts chênes était pourpré.

C'était à l'heure où le soleil se couche.

Et comme, dans le lointain, les sons de l'*Angelus* s'unissaient déjà à la symphonie nocturne des grillons et des cigales, et que le pâtre ramenait ses troupeaux à la crèche.

Elle arriva devant une mesure au seuil de laquelle une pauvre vieille, pleurant amèrement, filait le lin domestique.

La voyant ainsi desolée, la bonne reine s'enquit du sujet de ses larmes.

Or, apprenant qu'elle était seule et souffrait de la disette.

Depuis que son fils tant aimé, contraint par le seigneur, avait dû marcher à l'encontre des Sarrasins qui ravageaient le pays ;

Car du haut des donjons, la trompe de guerre avait retenti, appelant au combat les féaux serviteurs,

Qui tous étaient partis, implorant Dieu de les délivrer des infidèles ;

Berthe comprit la douleur de la veuve, puisqu'elle aussi avait un fils.

Elle la consola et, dans son cœur, suppliant l'Eternel de lui venir en aide, elle la bénit ;

Et, tirant un riche missel et un marc d'argent de sa malette de velours, pendue à sa ceinture, elle lui en fit présent.

Puis, lui ayant donné sa main, — que la pauvre femme baisa tendrement, — elle se remit en route, et s'en vint bientôt à son château domanial.

Or, en ce temps-là les bienfaits ne restaient point cachés.

Quand, sain et sauf, le fils de la veuve fut de retour en son logis, et que la prospérité fut revenue avec lui,

Les bonnes gens des hameaux racontaient l'action de Berthe, — leur ange gardien.

Comme au manoir l'on eût appris le fait, les damoiselles d'honneur, magnifiquement parées, descendirent un jour à la grande salle pavée, faire leur cour à Berthe.

Et chacune, dans l'espoir d'une récompense, tenait une quenouille en ses mains.

Mais la reine, leur reprochant d'un regard triste et doux à la fois, cette méchante action, ajouta seulement :

« Ainsi que Jacob, la pauvre femme s'en est allée » bénie, car la première elle est venue à moi. »

Et comme les demoiselles étaient confondues et cachaient leur dépit, le gentil trouvère, s'accompagnant du luth, chantait la sagesse et la bonté de Berthe.

J. F.

Jean-Jacques Porchat.

La mort nous l'a enlevé le 2 mars 1864, vers les trois heures du matin. Il a fini comme il a vécu, calme, serein, affectueux, au sein de sa famille. Natif de Mont, au dessus de Rolle, il a toujours conservé cette simplicité honnête, cette probité naturelle, cet esprit de bonhomie et de clairvoyance qui distingue le Vaudois non corrompu par la civilisation moderne. Essayons de retracer en quelques mots sa vie et son activité parmi nous. Elevé par sa mère, il a débuté par une jeunesse calme et vouée à l'étude. Il était professeur de droit lorsqu'il se fit connaître du public, en 1822, par un délicieux petit poème intitulé : *Montbenon*. Il aurait été difficile de dépeindre avec plus de fraîcheur et de vérité notre vie sociale d'alors, et cette production sera consultée avec fruit par ceux qui, plus tard, voudront écrire notre histoire. Nous regrettons vivement que le temps et la place ne nous permettent pas de citer quelques-uns de ces charmants vers. Plus tard, en 1824, un de nos professeurs chéris va se promener à la cascade de Sauvabelin et là, pris d'une faiblesse soudaine, il ne peut remonter la côte. A Lausanne, on s'inquiète de son absence, et ses élèves, nos étudiants, vont le chercher. Cet épisode, qui, au fond, tient à la vie ordinaire, fournit à M. Porchat le sujet d'un charmant petit poème intitulé : *Durand, ou la cascade de Sauvabelin*; c'est encore une peinture de nos mœurs et des charmants environs de Lausanne. C'est un trait de notre vie académique, trait précieux qui distingue avantageusement l'étudiant vaudois de ses collègues d'Heidelberg, Tubingue et autres universités.

Mais revenons à notre auteur. En 1825, au mois de mai, la foudre brûle la flèche de la cathédrale de Lausanne, effrayant incendie que n'oublieront jamais ceux qui l'ont vu. Cette nuit terrible a été admirablement bien dépeinte par M. Porchat dans son poème : *Notre Dame, ou l'incendie de la flèche*. Tous ces morceaux ont été composés dans un cabinet rempli de livres de droit, de grimoires de la chicane ancienne et moderne, ils sont le produit des loisirs d'un professeur de droit. Cet homme avait du sentiment, sa vie était rangée, il trouvait son paradis au sein de son ménage; son cœur, toujours ouvert aux émotions pures et fraîches de la vie de famille, se montre pleinement dans ses vers. Vaudois avant tout, et Lausannois avec délices, il avait un poème pour chaque évènement de notre vie locale, et une description pour chacun de nos sites. Tout cela écrit avec simplicité, bonhomie et talent. Nous ne parlerons pas de son poème : *Les promotions*, ni de celui : *La fête du bois*, tout cela est national, tout cela sent l'homme de bien, tout cela sent la vie religieuse et paisible d'autrefois. Porchat n'imité personne, on sent qu'il est lui-même, et pourtant le calme qui règne en ses écrits lui donne un air de famille avec notre doyen Bridel, de Montreux, et notre Félix Chavannes.

Nous passons à une nouvelle période de la vie de notre auteur, et rappelons pour mémoire les troubles occasionnés par l'introduction du méthodisme chez nous, et les mesures de rigueur que le gouvernement prit contre les sectaires. Porchat y répondit par deux chansons, l'une intitulée : *Nous espérons*, et l'autre, dont nous avons oublié le titre, mais dont le refrain, bien chanté dans le temps, était : *Indulgence, tolérance serait ma loi, si j'étais roi*. Ici le poète a changé de genre, l'homme public se montre, mais il est toujours homme de bien. Ses tribulations commencèrent avec la suspension de M. le professeur Monnard. L'académie de Lausanne avait proposé pour sujet de composition en vers : *la bataille de Grandson*. M. Juste Olivier, déjà couronné une fois pour sa *Julia Alpinula*, envoya seul un poème à ce concours. M. Porchat, homme de lettres, fut prié de faire, en l'absence de

M. Monnard, le rapport pour la séance publique, où l'on couronnerait de nouveau Olivier, et, tout en prodiguant les éloges et les encouragements au jeune poète, il fit des remarques critiques, justes, modérées, mais dont on se choqua; on crut et voir de l'envie et de l'hostilité : on déclara la guerre à M. Porchat.

Peu après, la chaire de littérature latine à l'académie de Lausanne ayant été mise au concours, M. Porchat renonça à sa chaire de droit et se mit sur les rangs, il fut nommé; mais dans les attaques d'un des opposants chargés de combattre sa thèse, il put voir tout ce qu'il y avait de passion et d'aigreur contre lui. Cette haine éclata en plein lorsque, en 1832, M. Porchat publia ses *Poésies vaudoises*; les critiques les plus amères lui furent prodiguées dans nos journaux. Ceci conduisit M. Porchat à sa troisième phase. Il traduisit *l'Art poétique d'Horace et les poésies de Tibulle*. Retiré dans son ermitage de Montoie, où il oubliait, au milieu de ses travaux, les attaques dont il était l'objet. Après les examens, il invitait les étudiants ses élèves à passer avec lui un après-midi plein de charmes, et qui aurait dû lui réconcilier les plus récalcitrants, car il les recevait en ami, avec bienveillance, jouant avec eux, distribuant ses œuvres au vainqueur du jeu de quilles. Plus tard, M. Porchat publia quelques romans, tels que *l'Ours et l'ange*; *Trois mois sous la neige*, d'autres encore, où il est toujours Vaudois par excellence, père de famille et adorateur de la vie domestique; ses œuvres pourront toujours être mises entre les mains de la jeunesse. — Un auteur allemand très célèbre, *Goethe*, a passé de tout temps pour intraduisible, on peut dire plus, il est inintelligible pour qui n'a passé plusieurs années en Allemagne et ne connaît à fond la vie intellectuelle des Allemands. M. Porchat ne recula point devant la tâche; il entreprit l'œuvre, et son succès dira encore longtemps s'il a réussi. Les fables de Valamont figurent dans plusieurs chrestomathies. Son dernier ouvrage : *Souvenirs poétiques*, contient des choses délicieuses. Sa plume n'a point manqué non plus à nos journaux, et nous l'avons toujours trouvé en avant dans les questions importantes pour notre vie sociale.

Par ses travaux, son exemple, sa vie calme et méditative, M. Porchat a droit à la reconnaissance des Vaudois; il emporte les regrets de ceux qui l'ont connu, et nous ne saurions souhaiter autre chose, sinon qu'il ait beaucoup d'imitateurs, si la vie agitée de notre époque peut encore présenter un intérieur calme, probe, donné au culte de la pensée, comme l'a été celui de J.-J. Porchat.

J. ZINK.

Des amateurs de Lausanne, que nous n'avons pas eu le plaisir d'entendre depuis assez longtemps, nous promettent pour demain, dans la grande salle du Casino, une charmante soirée théâtrale et artistique; et, comme ces amateurs nous préparent cette petite fête de concert avec les amateurs allemands, rien n'y manquera : vaudeville français, vaudeville allemand, chansonnettes comiques, tableaux vivants, etc. Un programme aussi varié, et surtout le but généreux qui présidera à cette soirée, donnée au bénéfice des *incurables et des vieillards infirmes*, sont des attraits qui, d'avance, en assurent le succès.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD

BULLETIN DES SÉANCES DU GRAND CONSEIL

Les personnes qui désirent recevoir ce Bulletin pendant l'année 1864 et celles déjà abonnées qui veulent éviter une interruption dans l'expédition sont invitées à faire parvenir *franco*, au Bureau du Bulletin, à Lausanne, le prix d'abonnement (1 fr. 50).